

Comité d'exploration des options (CEO) Examen des écoles élémentaires de Clare

le mardi 17 janvier 2017 à 18 h 30

5^e réunion

École Stella-Maris, Meteghan

Présences : Paul d'Entremont (facilitateur), Nadine Saulnier (École Stella-Maris), Dr Michel Comeau (École Stella-Maris), Claire Wren (École Saint-Albert), Jason LeBlanc (École Saint-Albert), Stéphanie St-Pierre (École Joseph-Dugas), François Bélanger (École Joseph-Dugas), André LeBlanc (communauté par téléphone), Louanne Blinn (École Jean-Marie-Gay), Jocelyne LeBlanc-Tidd (membre du public), Angélique LeBlanc (École Jean-Marie-Gay), Richard Landry (secrétaire), Pam Doucet (municipalité de Clare), Brent Surette (directeur régional du CSAP).

Absence motivée : Aucune.

1. **Mot de bienvenue** – Jocelyne LeBlanc-Tidd, présidente
La présidente souhaite la bienvenue à 18 h 30.

2. **Adoption de l'Ordre du jour**
L'Ordre du jour est adopté par consensus avec l'ajout de l'item à Autres : Visite du Centre scolaire de la Rive-Sud.

3. **Adoption du procès-verbal** de la réunion du 3 janvier
Le procès-verbal de la réunion du 3 janvier 2017 est adopté par consensus avec une correction que la réunion à l'École Joseph-Dugas aura lieu le 25 janvier (et non pas le 15 janvier).

4. **Suivis du procès-verbal** de la réunion du 3 janvier
Il est décidé d'ajouter des dates alternatives pour les deux réunions publiques au cas où il y aurait des empêchements (tempêtes, etc). La date alternative pour la réunion publique du mercredi 15 février sera le jeudi 16 février (même heure, même lieu) et celle de la réunion du jeudi 2 mars aura lieu le mercredi 8 mars (même heure, même lieu). Il est noté que le public commence à parler des réunions publiques, donc on fait bien le travail.

5. **Affaires nouvelles** :

Visite de l'École Stella-Maris : Les membres procèdent à une visite physique de l'École Stella-Maris avec Willi Guy, directeur de l'École. Il explique, entre autres, que :

- a) La bibliothèque sert aussi de salle de musique, de cafétéria pour les 5^e-6^e années et de services aux élèves où le conseiller en orientation peut parler

- aux élèves un à un. Il y a un miroir uni-directionnel pour le travail d'intervention précoce en lecture. On voit la formation qui se fait avec les élèves avec un micro pour entendre la conversation. C'est un service unique qui n'est pas offert dans les autres écoles élémentaires du CSAP.
- b) Il y a une capacité pour 42 élèves dans la cafétéria. Les 5^e/6^e années doivent manger à la bibliothèque. Les élèves ont des bons choix de repas.
 - c) Le salon du personnel sert de salle de réunion pour le personnel, le CEC et d'autres groupes.
 - d) La salle de ressources sert pour les interventions précoces, de lieu de lecture et aux petits groupes. Il y a des réunions d'équipe avec les familles.
 - e) La salle de musique accueille l'enseignante de musique qui est partagée avec l'École Saint-Albert. Il y a 8 périodes de la maternelle à la 6^e année. Elle sert pour les cours de musique uniquement.
 - f) La salle de musique est connectée à l'estrade du gymnase pour le passage lors des spectacles de l'école.
 - g) Le gymnase est aussi utilisé par la communauté, des clubs privés de yoga le lundi, de karaté le mardi et de tai-chi le mercredi. Il y a des vestiaires, toilettes et un bureau pour l'enseignante d'éducation physique.
 - h) Il y a un nouveau concierge à l'école depuis la veille de la réunion.
 - i) L'école offre un programme d'après l'école tous les jours. Il y a une animatrice responsable de 14h15 à 17h15 avec les coûts défrayés par les familles. Il y a une liste d'attente pour le maximum de 15 élèves. Il y a une salle d'équipements avec le ping-pong, entre autres activités.
 - j) Il y a une salle électrique, le bureau du concierge et une salle des petits-déjeuners où les paniers sont préparés par des élèves et offerts par un élève désigné aux autres élèves.
 - k) L'École possède une salle d'entreposage très utilisée avec une photocopieuse, une lamineuse, le réseau Internet, du matériel d'arts et de sciences, une imprimante couleur, entre autres.
 - l) Il y a une salle de maternelle-1^{ère} année combinées. Tout se trouve dans la salle de classe bien organisée pour les élèves.
 - m) Les salles de toilettes pour les élèves sont modernes.
 - n) Il y a 16 élèves dans la salle de classe combinée des 2^e et 3^e années.
 - o) Il y a une salle sensorielle où on accueillait les classes de Grandir en français l'an dernier, maintenant retournés au Jardin d'enfants. Le Conseil scolaire a vu que ces classes travaillent très bien dans l'école.
 - p) Il y a une salle pour le moniteur de langues qui assiste le personnel enseignant dans l'enseignement du français. La salle sert de salle de conférence avec élèves, de francisation et d'entrepôt au besoin.
 - q) La classe de 4^e année est la seule classe qui n'est pas combinée. On y trouve le projet pilote de *l'Arbre des 7 habitudes pour le succès* qui pourrait se répandre dans les autres écoles.
 - r) Le personnel n'a pas beaucoup changé depuis longtemps.

- s) Il y a une salle de classe pour les mathématiques et pour l'appui en numératie (projet de maths partagé avec les trois autres écoles élémentaires). Le Plan d'amélioration de l'École vise à améliorer les résultats en mathématique. Sept étudiantes de l'Université Sainte-Anne, une par niveau, sont venues aider les élèves en maths. Ça été un grand succès.
- t) L'École a eu une nouvelle fournaise et en recevra une deuxième neuve prochainement. Les deux autres étaient très vieilles.
- u) La classe de 5^e/6^e années comprend 14 élèves. Il y a un Smart Board dans toutes les salles de classes qui sont très utilisés.
- v) Les bureaux d'accueil et de la direction se trouvent à l'entrée principale de l'École où il y a la seule porte débarrée le jour.

Profil de l'École Stella-Maris : Brent Surette présente le nouveau profil de l'École qui a été complété récemment (voir joint). Quelques points sont soulevés :

- a) Il y a plus de salles de classe disponibles que ce qui est indiqué dans le profil. Les chiffres sont bas à cause des critères du ministère qui obligent entre autres une salle de musique et une salle d'arts plastiques.
- b) Paul d'Entremont circule les capacités d'accueil des élèves pour les 4 écoles élémentaires et pour les cinq prochaines années (voir joint).
- c) L'École n'a pas besoin d'ascenseur, tout est sur un étage. Il faudra adresser le besoin pour des portes automatiques.
- d) La section du profil sur les programmes offerts vise surtout les écoles anglophones qui offrent des programmes d'immersion, etc.
- e) Tous les services d'ÉcolesPlus sont offerts au besoin.
- f) Le document du profil a été transféré du format Word à Google Doc, donc il y a beaucoup réponses qui ne sont pas cochées dans les colonnes à droite (aux pourcentages d'étp) à la section 1,4 sur la dotation. Les réponses sont «non» s'il n'y a pas de pourcentage indiqué.
- g) À présent, il n'y a pas de psychologue scolaire embauché dans la région, mais le CSAP a accès à des contractuels pour ce travail. Depuis décembre, le poste d'orthophoniste est vacant.
- h) Il est noté qu'il faut voir aux tendances d'Évaluation (section 1,5) plutôt que sur les résultats d'une seule année. Il y a des défis à rencontrer.
- i) L'École a perdu 7 élèves et gagne 16 des autres écoles de la région. C'est l'école qui bénéficie le plus des transferts d'élèves entre écoles locales.

Principes directeurs pour la dotation des écoles

Paul d'Entremont circule le document de Principes directeurs pour la dotation des écoles (année scolaire 2016-2017) tel que demandé par les membres à la réunion du 3 janvier dernier. Brent Surette indique que le montant de dotation accordé pour l'administration est différent pour les Écoles Stella-Maris et Saint-Albert parce qu'elles partagent un même directeur d'école. Chaque école bénéficie d'une dotation de direction adjointe.

6. Dates et lieu de la prochaine réunion

Il est noté que les deux prochaines réunions auront lieu à 18 h 30 :
à l'École Jean-Marie-Gay le mardi 24 janvier et
à l'École Joseph-Dugas le mercredi 25 janvier.

7. Autres

Renseignements recherchés

Il y a discussion sur le nombre d'élèves par classe et par école. Cette information se trouve sur le site Internet du CSAP (à vieux.csap.ca).

ACTION : Brent Surette va fournir une copie des nombres des élèves par école et par classe depuis quelques années pour les quatre écoles élémentaires de Clare.

Il y a aussi discussion sur comment la dotation du personnel sera affectée selon divers scénarios de fermeture de certaines écoles. On doit commencer par trouver des informations selon 1, 2, 3 ou 4 scénarios (les trajets des autobus, les distances entre les écoles, comment ça va affecter le personnel, où seraient les frontières, etc.) ? Il faut les informations afin d'analyser et préparer les scénarios comme combien y aura-t-il d'élèves par classe, combien de postes qui seront coupés, etc.

ACTION : Brent Surette va fournir les informations sur comment les trajets des autobus seront affectés, les distances entre les écoles et l'affectation du personnel.

ACTION : Brent Surette va envoyer les profils des deux écoles qui restent d'avance afin de pouvoir les analyser avant les prochaines réunions.

Il y a une question à savoir si on sait combien de membres du personnel qui vont prendre leur retraite.

ACTION : Brent Surette va fournir des renseignements des Ressources humaines au sujet des retraites anticipées.

Visite du Centre scolaire de la Rive-Sud

Brent Surette demande si ce serait propice que les membres du CEO aillent visiter une nouvelle école régionale. Le Centre scolaire de la Rive-Sud étant le plus proche, veut-on le visiter pour voir si une telle école serait propice comme option ? Il est difficile de déterminer un moment quand tous les membres pourront y aller ensemble.

ACTION : Il est entendu que Pam Doucet et Paul d'Entremont aillent visiter le Centre scolaire et ils reviendront avec des photos et des renseignements sur le Centre scolaire qui seraient utiles.

Affiches pour la prochaine réunion publique

Paul d'Entremont distribue les nouvelles affiches pour la prochaine réunion publique et demande aux membres de le diffuser à leurs connaissances autant que possible.

L'affiche sera placée selon le Plan de promotion déjà établi.

Commentaires du public

En réponse à une question, Paul d'Entremont note qu'il n'y a pas eu encore de commentaires du public à l'adresse courriel du CEO.

8. Levée de la réunion

La levée de la réunion est proposée à 20 h 45.

Soumis par Richard Landry, secrétaire, le 19 janvier 2017